

## EXTRAIT D'UN

## CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

## I.—Indulgences indépendantes des fêtes.

30 INDULGENCES QUI PEUVENT ÊTRE GAGNÉES CHAQUE MOIS.

*(Suite).*

f) Premier dimanche de chaque mois.

CONFR. DU SAINT-ROSAIRE ; trois indulg. plén. applicables aux déf. : 1<sup>o</sup> COMMUN., PRIÈRE dans l'église de la confr. ; *confess.* — 2<sup>o</sup> VISITE à la chap. de la confr. ; *confess., commun.* — 3<sup>o</sup> ASSIST. A LA PROCESS. de la confr. ; *confess., commun., prière* (1).

g) Deuxième dimanche de chaque mois.

CONFR. DU SCAPUL. DE NOTRE-DAME DU MONT-CARMEL ; *confess., commun., prière*, assist. à la procession (2). — Applicable aux déf. *(A suivre).*

## II.—Indulgences attachées aux fêtes fixes et mobiles.

## NOVEMBRE

Dans le cours du mois de novembre.

POUR TOUT FIDÈLE qui a fait chaque jour du mois quelque exercice de piété en faveur des déf. ; *confess., commun., visite, prière.*—Applicable aux déf.

POUR TOUT FIDÈLE qui a fait pendant 9 jours (ou même 7) quelques pieux exercices de piété en faveur des déf. ; *confess., commun., prière* pendant ces jours d'exercices ou l'un des 8 jours suivants (3).—Applicable aux déf.

(1) Les confrères malades qui ne peuvent ni communier ni assister à la procession du Rosaire, gagneront cette 3<sup>e</sup> indulg., en récitant 5 diz. du rosaire, avec le ferme propos de se confesser et de communier aux temps prescrits par l'Eglise. — Ceux qui sont en voyage ou en service devront dire le rosaire entier.

(2) La procession du scapulaire du Mont-Carmel a ordinairement lieu dans les églises paroissiales le 2<sup>e</sup> dimanche de chaque mois. Les confrères qui, ayant communie, ne pourront commodément y prendre part gagneront cette indulg. en faisant le même jour une visite à la chapelle de la confrérie.

(3) On peut faire une fois l'an, en tout temps, cette neuvaine (ou ce septenaire) de prières pour les déf. et en gagner les indulg., une plénière (en accomplissant les conditions pendant la neuvaine ou l'un des huit jours suiv.) et une de 300 jours chaque jour de ces exercices.